

 Manuela GOUET
(dgs@bonnetable.fr)

 15 mars 2024

 8 documents

REVUE DE PRESSE DU 9 AU 15 MARS 2024

1



Bonnétable - À 29 ans, Etienne ouvre Papillon automobiles, sa propre concession

L'Action Républicaine, vendredi 15 mars 2024

2



72 Maine Libre - « Ça se termine en vendetta » : procès de huit jours de bagarre à Bonnétable

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, vendredi 15 mars 2024

3



Bonnétable - Un carnaval haut en couleur

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, jeudi 14 mars 2024

4



Bonnétable - Grâce à ces boulangers, les orphelins de sapeurs-pompiers vont recevoir 550 €

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, mardi 12 mars 2024

5



Bonnétable - Hommage aux membres dévoués

Quotidien Le Maine Libre, lundi 11 mars 2024

6



Bonnétable - Le Souvenir français s'emploie à construire l'avenir en honorant le passé

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, lundi 11 mars 2024

7



72 Maine Libre - Bonnétable mis en difficulté mais victorieux

Quotidien Le Maine Libre, lundi 11 mars 2024

8



Bonnétable - Les cyclistes parés pour la saison

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, dimanche 10 mars 2024

Bonnétable - À 29 ans, Etienne ouvre Papillon automobiles, sa propre concession

L'Action Républicaine, vendredi 15 mars 2024, 483 mots

Etienne Papillon, 29 ans, originaire de Lamnay, a ouvert sa concession « Papillon automobiles », à Bonnétable. Un jeune entrepreneur déterminé.

Depuis vingt ans, il en rêvait. Depuis un mois à peine, c'est chose faite : à 29 ans, Etienne Papillon a ouvert sa propre concession automobile, à Bonnétable. Une ville qu'il connaît depuis sept ans grâce à sa licence au sein de la Patriote football. Et qu'il a décidé de rallier professionnellement, après des expériences de salariat mancelles.

« **J'ai toujours su que j'aurais ma propre entreprise. Mais avant, il fallait que je connaisse le métier.** » Après un BTS technico-commercial, suivi d'une escapade irlandaise d'une année « **pour apprendre l'anglais** », Etienne intègre l'ESCRA (Ecole supérieure de commerce des réseaux de l'automobile), au Mans. Puis enchaîne les postes de vendeurs dans des concessions mancelles. Avant de prendre des responsabilités, concomitamment à Alençon et le Mans.

« Le foot, ça crée des liens »

Originaire de Lamnay, c'est lors d'un dimanche footballistique à Bonnétable qu'il prend connaissance de la disponibilité de son actuel local, zone du Charme à Bonnétable. « **Le foot, ça crée des liens, je connais tout le monde ici maintenant** », s'amuse-t-il. « **Je cherchais un local, et c'est l'opportunité du bâtiment qui m'a amené ici. Tout s'est bien goupillé en fait. Je connais mon métier de A à Z, les fournisseurs, je sais où acheter mes véhicules. Mais pour mon parc, il faut une grosse trésorerie. Alors quand il faut en plus acheter un bâtiment neuf, c'est compliqué pour un jeune entrepreneur** », reconnaît-il.

Zone du Charme, le presque trentenaire est locataire de la Communauté de communes du Maine saosnois, avec possibilité d'achat d'ici cinq ans. Et depuis son installation, il enchaîne les ventes. A tel point qu'il envisage déjà de recruter « **un alternant** » d'ici six mois, « **quitte à l'embaucher au bout de deux ans. Je suis assez fidèle dans ces moments-là.** »

De la recherche personnalisée

Dans son parc, pas de voitures de luxe. Mais des berlines, et citadines. Neuves, sur commande. Ou d'occasion, avec un kilométrage maximum de 130 000 km et carnet d'entretien à l'appui. Des voitures que le jeune patron vend entre 9 000 et 30 000 euros. « **Mais j'ai beaucoup de petites voitures en dessous de 15 000 euros.** »

Etienne se démarque aussi avec ce qu'il appelle « **la recherche personnalisée** », qui représente 50 % de ses ventes. « **J'ai des clients de La Flèche mes aussi Paris, et même du Tarn et Garonne, parce que je travaille en toute transparence avec mes clients** », se réjouit celui pour qui la confiance est primordiale.

Ses voitures bénéficient d'une garantie nationale d'un an, et Etienne propose également la réalisation des cartes grises. De quoi rouler l'esprit tranquille pour sa clientèle.

Carine ROBINAULT



Etienne Papillon possède une vingtaine de véhicules d'occasion, mais peut aussi proposer du neuf sur commande, et surtout, de la recherche personnalisée. © Carine ROBINAULT

72 Maine Libre - « Ça se termine en vendetta » : procès de huit jours de bagarre à Bonnétable

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, vendredi 15 mars 2024, 424 mots

L'histoire commence par du tapage nocturne ; elle se termine une semaine plus tard par une bagarre générale à coups de barre de fer et de batte de base-ball.

Le premier des trois rounds a lieu le 8 juillet 2023 à Bonnétable. Un couple est réveillé par le bruit de deux frères de 24 et 30 ans, ivres. La jeune femme, âgée de 27 ans, leur demande vertement de se taire. Ils répondent par des insultes. Le jeune homme sort et reçoit une pluie de coups. Sa compagne doit menacer les agresseurs avec un couteau pour qu'ils s'arrêtent. La porte de leur domicile est dégradée par les deux frères qui ont essayé d'entrer.

Expédition punitive

Le deuxième round a pour décor les festivités du 14-Juillet. La jeune femme et un ami vont se venger auprès du plus âgé des deux frères. L'homme lui donne des coups de poing et de pied ; la femme lui frappe la tête avec une barre de fer, le blessant à l'œil. Plus tard dans la nuit, le duo se rend à l'appartement du même homme pour défoncer sa porte, sans parvenir à entrer.

Les choses s'accroissent avec un troisième round dès le 15 juillet. À 23 h 15, les frères, auteurs des premières violences, se rendent avec leur père, âgé de 52 ans, dans l'appartement de la jeune femme. Elle est en compagnie de l'ami qui l'a accompagnée en expédition punitive. Ce dernier reçoit des coups de batte et s'en tire avec un traumatisme crânien et trois points de suture sur le crâne au terme de la « mêlée », selon les mots de la présidente du tribunal correctionnel du Mans, qui jugeait ces trois faits ce jeudi.

« C'est ridicule »

« C'est ridicule. C'était complètement stupide d'en arriver là. On aurait juste dû parler », commente le plus âgé des deux frères. C'est le seul des cinq prévenus à être présent, et pour cause : il est détenu, après une condamnation en septembre 2023 pour des violences conjugales. « S'il n'y avait pas eu ces interpellations, on en serait où ? Ça se termine en vendetta », s'interroge la présidente, Michaele Guivier.

Seule la prévenue dispose d'un casier judiciaire vierge. Elle est condamnée à six mois de prison avec sursis. Son ami de 26 ans et 18 condamnations écope d'un an et deux mois de prison. Le plus jeune frère est condamné à dix mois de bracelet électronique ; le plus âgé à un an ferme, il reste en prison. Leur père est condamné à huit mois de prison avec sursis.

Alix FROISSART

Bonnétable - Un carnaval haut en couleur

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, jeudi 14 mars 2024, 262 mots

Samedi dernier, le centre social Mazagran de la communauté de communes Maine Saosnois a enflammé les rues de Bonnétable avec son carnaval annuel.

Une journée de joie et de couleurs où les participants de tous âges ont laissé libre cours à leur créativité et à leur fantaisie.

L'événement a débuté au centre social, où les enfants qui le souhaitent se sont fait maquiller.

Le cortège s'est ensuite mis en marche, guidé par les rythmes entraînants de la batucada et des percussions brésiliennes de la troupe Batuc'à Malice. En route vers la place de la Sirène, les participants ont égayé les rues de leur présence, attirant les regards émerveillés des habitants.

Les anciens du village, fidèles au rendez-vous, ne voulaient pas manquer ce spectacle haut en couleur. Depuis le pas de leur porte, ils ont applaudi le défilé, témoignant de leur attachement à cette tradition festive.

Camille et sa petite chèvre en tutu

Parmi les participants, une scène insolite a captivé l'attention, la jeune Camille, venue de Saint-Denis-des-Coudrais, accompagnée de sa chèvre Marrounette, arborant un tutu rose.

Malgré la menace d'une averse, l'esprit festif n'a pas été entamé. Les parents ont joué le jeu pour la grande joie de leur enfant.

De retour au centre Mazagran, les enfants du centre de loisirs, qui avaient répété assidûment pendant les vacances scolaires, ont offert au public un mini-spectacle époustoufflant.

Pour clôturer cette belle après-midi en beauté, les participants se sont régalés avec un délicieux goûter offert par les organisateurs.



Beaucoup de couleurs et de sourires dans le cortège du carnaval. © Le Maine Libre

Bonnétable - Grâce à ces boulangers, les orphelins de sapeurs-pompiers vont recevoir 550 €

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, mardi 12 mars 2024, 232 mots

Début janvier, lors de l'opération nationale « une galette des rois achetée, 1 € reversé à l'œuvre des pupilles orphelins des sapeurs-pompiers », relayée par l'Amicale des sapeurs-pompiers de Bonnétable, la boulangerie « Les Associés du Pain » s'est engagée avec conviction.

Amandine et Sylvain, les deux associés de la boulangerie, expriment leur reconnaissance envers leurs clients : « C'est avec beaucoup de fierté que nous avons accepté de participer à cette belle opération. Les gens ont joué le jeu et nous les remercions. C'est une vraie satisfaction de pouvoir contribuer à notre niveau au bien-être de ces orphelins de sapeurs-pompiers. »

La remise du chèque a eu lieu en présence du capitaine Didier Pavé, chef du centre de Bonnétable, Benjamin Toutain, nouveau président de l'Amicale des sapeurs-pompiers de Bonnétable et du vice-président, Pascal Hertaux. « Nous remercions chaleureusement Amandine et Sylvain d'avoir accepté de reverser 1 € par galette vendue et remercions aussi tous ceux qui soutiennent l'opération. »

46 orphelins en Sarthe

« Ces fonds, essentiels pour les 46 orphelins de sapeurs-pompiers dans le département de la Sarthe et les 1 588 au niveau national, contribueront à leur bien-être et à leur éducation, » précise le président de l'Amicale.

Pour plus d'informations sur l'œuvre des pupilles Orphelins des sapeurs-pompiers, rendez-vous sur leur site web : www.pompiers.fr/oeuvre-des-pupilles.



De gauche à droite, Didier Pavé, Pascal Hertaux, Amandine et Sylvain, « Les Associés du Pain » et Benjamin Toutain. © Le Maine Libre

Bonnétable - Hommage aux membres dévoués

Quotidien Le Maine Libre, lundi 11 mars 2024, 50 mots

L'assemblée s'est clôturée par la remise de médailles et de diplômes à deux membres de l'association. Bernard Gaignard s'est vu décerner la médaille de vermeil avec Bélière Laurée, la plus haute distinction au sein du Souvenir français, tandis que Roland Péan a reçu la médaille d'argent.

Bonnétable - Le Souvenir français s'emploie à construire l'avenir en honorant le passé

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, lundi 11 mars 2024, 378 mots

L'association du Souvenir français s'est réunie pour son assemblée générale annuelle. À l'ordre du jour : bilan de l'année 2023 et projets ambitieux. Comme le veut la tradition, une minute de silence en hommage aux Morts pour la France a ouvert la séance.

Le président, Jérémie David, a rappelé les moments marquants de l'année 2023, notamment la restauration d'un carré militaire au cimetière de Bonnétable. En partenariat avec la municipalité et accompagné d'une partie du conseil jeunes et d'élus. La déléguée départementale, Josiane Poupon, a remis aux participants le diplôme de Gardien de la mémoire, reconnaissant ainsi leur dévouement.

Un nouveau porte-drapeau

En juin dernier, l'association a organisé un voyage éducatif pour 89 élèves de CM1 et CM2 des écoles de Bonnétable et de Saint-Georges-du-Rosay. Financé en partie par le Souvenir français, ce voyage a permis aux jeunes de découvrir les plages du Débarquement et de plonger dans l'histoire de la bataille de Normandie.

Le président a également souligné l'importance des cérémonies patriotiques et nationales, tout en saluant l'arrivée d'un nouveau porte-drapeau, Julien Barbier.

En 2024, la veille mémorielle est un sujet capital

« Avec près de 700 000 combattants reposant dans les cimetières communaux, il est vital d'éviter que ces tombes ne sombrent dans l'oubli par manque d'entretien ou considérées comme sépultures en état d'abandon », souligne le président.

Pour Bonnétable, cela représente 34 tombes, et dix à Aulaines. « Il faut tous se mobiliser, membres du Souvenir français, municipalités et citoyens, nous sommes tous concernés par cette veille mémorielle en faisant remonter l'information auprès de l'association », insiste-t-il. Concernant le voyage scolaire prévu pour le 1^{er} juillet, le comité du Souvenir français de Bonnétable apportera un soutien financier. Cependant, conformément aux dernières réglementations, l'organisation pratique de ce voyage sera prise en charge par l'école publique de Bonnétable.

Le 80^e anniversaire de la libération de Bonnétable

Le 10 août prochain marquera les 80 ans de la libération de Bonnétable, de l'occupation nazie. « L'association travaille sur un projet d'installation de panneaux historiques dans la ville, mettant en lumière les lieux et les figures militaires clés de cet événement, ainsi que les Justes parmi les nations, de la commune. »



L'assemblée générale de l'association du Souvenir français a mis à l'honneur deux membres de l'association. © Le Maine Libre

72 Maine Libre - Bonnétable mis en difficulté mais victorieux

Quotidien Le Maine Libre, lundi 11 mars 2024, 332 mots

Bonnétable1 écommoy0

À l'issue d'un match de très bon niveau ce dimanche, Bonnétable a battu une valeureuse équipe d'Écommoy par la plus petite des marges.

Les chiffres et les statistiques ont la peau dure. Ils servent souvent de juges de paix pour comprendre des dynamiques. Et ceux affichés par Écommoy avant la rencontre face à Bonnétable ne plaidaient pas en faveur de protégés d'Aurélien Reillon. Oui, Écommoy n'a pas gagné le moindre match hors de ses bases et a inscrit seulement cinq buts en déplacement. Cela indique qu'Écommoy est la plus faible équipe du groupe A.

Hier face à Bonnétable, une formation du haut de tableau meilleure attaque du groupe à domicile (26 buts avant le match), Écommoy a rivalisé. « On a même été en difficulté en première période, on n'arrivait pas à sortir le ballon », reconnaissait Emmanuel Thibault en fin de confrontation. « Oui », confirme Aurélien Reillon, « mais Bonnétable est solide défensivement et cette équipe va très vite en contre-attaque », analyse le coach d'Écommoy.

Un discours optimiste

Oui, la réalité de la prestation ne donne pas raison aux chiffres... Mais le score valide les statistiques. Bonnétable grâce à Dylan Provost (1-0, 56') gagne par la plus petite des marges cette confrontation de bon niveau. « « Pourtant, je n'ai rien à reprocher à mes joueurs, on manque un peu de réussite aussi », reprend Aurélien Reillon en repensant à cette balle de but, mais la tentative de Beaupoux a heurté le poteau (62').

« On va continuer. Je ne regarde pas le classement, mais si on reproduit cette prestation, on gagnera des matchs », martèle le technicien écomméen. Pourtant les « jaunards » comptent seulement trois points d'avance sur le premier relégable, mais le discours volontariste d'Aurélien respire l'espoir pour tout son groupe. Écommoy souffre aussi de problèmes d'infrastructures. « En semaine, nous allons à Yvré-le-Pôlin pour nos deux séances hebdomadaires, les conditions de travail y sont optimales. »

La Fiche

Mi-temps : 0-0.

1-0 Dylan Provost (56').

Bonnétable - Les cyclistes parés pour la saison

Quotidien [Le Maine Libre](http://www.lemainelibre.fr), www.lemainelibre.fr, dimanche 10 mars 2024, 91 mots

Pour cette nouvelle saison, la Patriote de Bonnétable section cyclisme renoue avec ses couleurs emblématiques « bleu-blanc-rouge », tenue conçue en collaboration par les jeunes et les anciens du club. Avec 17 courses au programme, la Patriote de Bonnétable est le club organisant le plus d'événements cyclistes en Sarthe.

Sous la direction de Joël Bellanger, la Patriote de Bonnétable compte 43 compétiteurs et continue de favoriser le développement des jeunes talents.

Contact : 06 80 94 85 54 ou patriote.bonnetable.cyclisme@orange.fr



Quarante-trois licenciés vont défendre les couleurs de la Patriote de Bonnétable. © Le Maine Libre